

REPUBLIQUE FRANCAISE

20007077900034

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
Cté Com. BRIE DES RIVIERES ET CHATEAUX

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE MELUN VAL DE SEINE SPL

SERVICE PUBLIC LOCAL
Cté Com. BRIE DES RIVIERES ET CHATEAUX

M49

BUDGET PRIMITIF

BUDGET : budget annexe eau potable DSP - 24602

ANNEE 2019

Cité Com. BRIE DES RIVIERES ET CHATEAUX - 77 - budget annexe eau potable DSP - 24602		BP	2019
I - INFORMATIONS GENERALES		I	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET			

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement,
- sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont budgétaires.

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2018 après le vote du compte administratif 2018.

Cté Com. BRIE DES RIVIERES ET CHATEAUX - 77 - budget annexe eau potable DSP - 24502

BP 2019

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
VOTE	CREDITS D'EXPLOITATION VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	2 069 000,00	1 269 000,00
	+	+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
P	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 800 000,00
O	=	=	=
R	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	2 069 000,00	2 069 000,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)	5 601 159,23	1 864 685,73
	+	+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)	274 870,24	33 121,00
P	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif) 3 978 222,74
O	=	=	=
R	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	5 876 029,47	5 876 029,47
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (3)	7 945 029,47	7 945 029,47

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans combinaison avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

Cté Com. BRIE DES RIVIERES ET CHATEAUX - 77 - budget annexe eau potable DSP - 24602

BP 2019

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES

A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 644 677,66	0,00	1 751 269,25	1 751 269,25	1 751 269,25
012	Charges de personnel et frais assimilés	200 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 000,00	0,00	5 010,00	5 010,00	5 010,00
Total des dépenses de gestion des services		1 845 677,66	0,00	1 956 279,25	1 956 279,25	1 956 279,25
66	Charges financières	105 705,26	0,00	81 720,75	81 720,75	81 720,75
67	Charges exceptionnelles	2 500,00	0,00	31 000,00	31 000,00	31 000,00
022	Dépenses imprévues (exploitation)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		1 953 382,92	0,00	2 069 000,00	2 069 000,00	2 069 000,00
022	Virement à la section d'investissement (6)			0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)			0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploit			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation				0,00	0,00	0,00
TOTAL		1 953 382,92	0,00	2 069 000,00	2 069 000,00	2 069 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

2 069 000,00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestati* de services, r	1 651 000,00	0,00	1 217 000,00	1 217 000,00	1 217 000,00
74	Subventions d'exploitaton		0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	32 100,00	0,00	52 000,00	52 000,00	52 000,00
Total des recettes de gestion des services		1 683 100,00	0,00	1 269 000,00	1 269 000,00	1 269 000,00
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		1 684 100,00	0,00	1 269 000,00	1 269 000,00	1 269 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)			0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploit			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation				0,00	0,00	0,00
TOTAL		1 684 100,00	0,00	1 269 000,00	1 269 000,00	1 269 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

800 000,00

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

2 069 000,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (8)

0,00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'exécution des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le rattachement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du conseil administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) La note de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si le régime applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M, 40.

(6) DE 020 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 040 = RE 040.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 020 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

Cté Com. BRIE DES RIVIERES ET CHATEAUX - 77 - budget annexe eau potable DSP - 24602

BP 2019

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	355 000,00	0,00	130 000,00	130 000,00	130 000,00
21	Immobilisations corporelles	140 000,00	8 617,14	155 000,00	155 000,00	163 617,14
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 200 330,55	266 253,10	4 994 816,89	4 994 816,89	5 261 039,79
Total des dépenses d'équipement		2 695 330,55	274 870,24	5 279 816,89	5 279 816,89	5 554 686,93
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	310 752,64	0,00	318 342,54	318 342,54	318 342,54
18	Compte de liaison : affectation (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		310 752,64	0,00	318 342,54	318 342,54	318 342,54
45..	Total des op. pour le compte de tiers (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		3 006 083,29	274 870,24	5 598 159,23	5 598 159,23	5 873 029,47
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			3 000,00	3 000,00	3 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement				3 000,00	3 000,00	3 000,00
TOTAL		3 009 088,29	274 870,24	5 601 159,23	5 601 159,23	5 876 029,47
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)						0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						5 876 029,47

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	371 500,00	33 121,00	1 366 000,00	1 366 000,00	1 399 121,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
Total des recettes d'équipement		371 500,00	33 121,00	1 766 000,00	1 766 000,00	1 799 121,00
106	Dotations, fonds divers et réserves (7)	1 920 685,85	0,00	92 685,73	92 685,73	92 685,73
18	Compte de liaison : affectation (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
Total des recettes financières		1 920 685,85	0,00	95 685,73	95 685,73	95 685,73
46..	Total des op. pour le compte de tiers (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		2 292 185,85	33 121,00	1 861 685,73	1 861 685,73	1 894 806,73
021	Virement de la section d'exploitation (4)			0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			3 000,00	3 000,00	3 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement				3 000,00	3 000,00	3 000,00
TOTAL		2 292 185,85	33 121,00	1 864 685,73	1 864 685,73	1 897 806,73
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)						3 978 222,74
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						5 876 029,47

Pour information :

Il s'agit, pour le budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'exécution des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la région.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

0,00

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Intérieurement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 + RE 021 ; CI 040 + RE 042 ; RI 040 + DE 042 ; CI 041 + RI 041 ; DE 043 + RE 043.

(5) A savoir uniquement, en dépenses, lorsque la région effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé ou/et crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe (V.47)).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 + RE 042 au solde de l'opération RI 021 + RI 040 + CI 040.

Cté Com, BRIE DES RIVIERES ET CHATEAUX - 77 - budget annexe eau potable DSP - 24602

BP 2019

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 751 269,25		1 751 269,25
012	Charges de personnel et frais assimilés	200 000,00		200 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	5 010,00		5 010,00
66	Charges financières	81 720,75	0,00	81 720,75
67	Charges exceptionnelles	31 000,00	0,00	31 000,00
022	Dépenses imprévues (exploitation)	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation - Total		2 069 000,00	0,00	2 069 000,00

+

D 602 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

2 069 000,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	318 342,54	0,00	318 342,54
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	130 000,00	0,00	130 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	163 617,14	0,00	163 617,14
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	5 261 069,79	0,00	5 261 069,79
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	3 000,00	3 000,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00		0,00
Dépenses d'investissement - Total		6 873 029,47	3 000,00	6 876 029,47

+

D 601 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

6 876 029,47

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre entre budgets.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 40.

(5) Si la règle applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

Cté Com. BRIE DES RIVIERES ET CHATEAUX - 77 - budget annexe eau potable DSP - 24602

BP 2019

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestas ⁽¹⁾ de services, marchandises	1 217 000,00		1 217 000,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	52 000,00	0,00	52 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
Recettes d'exploitation - Total		1 269 000,00	0,00	1 269 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

800 000,00

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

2 069 000,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	1 399 121,00	0,00	1 399 121,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1666 non bud.)	300 000,00	0,00	300 000,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	100 000,00	3 000,00	103 000,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	3 000,00	0,00	3 000,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
Recettes d'investissement - Total		1 802 121,00	3 000,00	1 805 121,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

3 975 222,74

+

AFFECTATION AUX COMPTES 166

92 685,73

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

5 876 929,47

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de rétrocar les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la règle applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A2).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M.41, en M.43 et en M.44.

Cté Com, BRIE DES RIVIERES ET CHATEAUX - 77 - budget annexe eau potable DSP - 24602

BP 2019

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général (5)(6)	1 644 677,66	1 761 269,25	1 761 269,25
60226	Vêtements de travail	500,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	500 000,00	409 669,25	409 669,25
606	Achats d'eau	350 000,00	120 000,00	120 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie...)	30 000,00	5 000,00	5 000,00
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	6 000,00	500,00	500,00
6064	Fournitures administratives	6 000,00	500,00	500,00
6068	Carburants	6 000,00	2 500,00	2 500,00
611	Sous-traitance générale		20 000,00	20 000,00
6122	Crédit-bail mobilier	6 000,00	3 500,00	3 500,00
61521	Entretien et réparations bâtiments publics	169 677,66	30 000,00	30 000,00
61523	Entretien et réparations réseaux	100 000,00	150 000,00	150 000,00
61528	Entretien et réparations autres biens immobiliers	70 000,00	100 000,00	100 000,00
61551	Matériel roulant	4 000,00	500,00	500,00
6156	Maintenance	120 000,00	60 000,00	60 000,00
618	Divers	5 000,00	200 000,00	200 000,00
6226	Honoraires	50 000,00	500 000,00	500 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6228	Divers	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6231	Annonces et insertions	4 000,00	15 000,00	15 000,00
6238	Divers	1 000,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	2 000,00	15 000,00	15 000,00
6261	Frais d'affranchissement	1 500,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	10 000,00	17 000,00	17 000,00
6263	Frais de nettoyage des locaux	10 000,00	0,00	0,00
6268	Autres	2 000,00	2 000,00	2 000,00
63512	Taxes foncières	1 000,00	100,00	100,00
6371	Redevance versée aux agences de l'eau au titre des prélèvements d'eau	90 000,00	40 000,00	40 000,00
6376	Autres taxes et redevances	90 000,00	50 000,00	50 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	200 000,00	200 000,00	200 000,00
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement		200 000,00	200 000,00
6218	Autre personnel extérieur	200 000,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 000,00	5 010,00	5 010,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 000,00	5 000,00	5 000,00
658	Charges diverses de la gestion courante		10,00	10,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		1 846 677,66	1 956 279,25	1 956 279,25
66	Charges financières (b)(8)	106 705,26	81 720,76	81 720,76
66111	Intérêts réglés à l'échéance	88 689,16	62 884,69	62 884,69
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE (8)	17 016,06	-1 164,14	-1 164,14
67	Charges exceptionnelles (c)	2 000,00	31 000,00	31 000,00
6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés		15 000,00	15 000,00
6712	Pénalités, amendes fiscales et pénales		15 000,00	15 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 000,00	1 000,00	1 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	1 000,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (exploitation) (f)		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		1 953 382,92	2 069 000,00	2 069 000,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (11)(12)		0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT			0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE			0,00	0,00

Cité Com. BRIE DES RIVIERES ET CHATEAUX - 77 - budget annexe eau potable DSP - 24602	BP	2019
III - VOTE DU BUDGET	III	
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1	

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	1 953 382,92	2 069 009,00	2 069 009,00
---	--------------	--------------	--------------

	+
RESTES A REALISER 2018 (13)	0,00

	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00

	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 069 009,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	13 574,46
Montant des ICNE de l'exercice N-1	14 738,60
= Différence ICNE N - ICNE N-1	= -1 164,14

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modèle de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est rattaché au sein du chapitre 612.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M 61.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M 43 et en M 44.

(8) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M 66.

(11) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, CE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 642 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Utilisé en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si régime anticipé des résultats).

Cté Com. BRIE DES RIVIERES ET CHATEAUX - 77 - budget annexe eau potable DSP - 24602

BP 2019

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat* de services, marchandises	1 661 000,00	1 217 000,00	1 217 000,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés	1 640 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00
704	Travaux	1 000,00	5 000,00	5 000,00
7068	Autres prestations de services	10 000,00	12 000,00	12 000,00
74	Subventions d'exploitation		0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	32 100,00	52 000,00	52 000,00
7588	Autres	32 100,00	52 000,00	52 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		1 683 100,00	1 269 000,00	1 269 000,00
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	1 000,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	1 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		1 684 100,00	1 269 000,00	1 269 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (8)		0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation (8)		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 684 100,00	1 269 000,00	1 269 000,00

+

RESTES A REALISER 2018 (10)	0,00
+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	800 000,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 069 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cet article n'existe pas en M40.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M42 et M44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. délimitations du chapitre des opérations d'ordre, RC 042 = (3 040, RC 043 = DE 043).

(9) Si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Cité Com, BRIE DES RIVIERES ET CHATEAUX - 77 - budget annexe eau potable DSP - 24602

BP 2019

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	355 000,00	130 000,00	130 000,00
2031	Frais d'études	250 000,00	130 000,00	130 000,00
2033	Frais d'insertion	5 000,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits similaires	100 000,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	140 000,00	155 000,00	155 000,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	100 000,00	150 000,00	150 000,00
21581	Service de distribution d'eau	15 000,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	20 000,00	5 000,00	5 000,00
2184	Mobilier	5 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	2 203 336,65	4 594 816,69	4 594 816,69
2313	Constructions	700 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques	800 000,00	3 300 000,00	3 300 000,00
2317	Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition	36 000,00	0,00	0,00
2318	Autres immobilisations corporelles	667 336,65	594 816,69	594 816,69
238	Avances et acomptes versés sur commandes d'immos corporelles		100 000,00	100 000,00
Total des dépenses d'équipement		2 698 336,65	5 279 816,69	5 279 816,69
16	Emprunts et dettes assimilées	310 752,64	318 342,64	318 342,64
1641	Emprunts en euros	254 243,29	252 334,83	252 334,83
1681	Autres emprunts	56 509,35	66 007,71	66 007,71
Total des dépenses financières		310 752,64	318 342,64	318 342,64
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		3 009 089,29	5 598 159,23	5 598 159,23
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (7)		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)		3 000,00	3 000,00
2762	Créances sur transfert de droits à déduction de T.V.A.		3 000,00	3 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE			3 000,00	3 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		3 009 089,29	5 601 159,23	5 601 159,23

+

RESTES A REALISER 2018 (10)

274 870,24

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

5 876 029,47

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la région.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état 1803 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15.3 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la région applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Cté Com. BRIE DES RIVIERES ET CHATEAUX - 77 - budget annexe eau potable DSP - 24602

BP 2019

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
13	Subventions d'investissement (hors 138)	371 600,00	1 366 000,00	1 366 000,00
13111	Agence de l'eau	260 000,00	850 000,00	850 000,00
13118	Autres	75 500,00	0,00	0,00
13113	Départements	35 000,00	516 000,00	516 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		300 000,00	300 000,00
1661	Autres emprunts		300 000,00	300 000,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		100 000,00	100 000,00
238	Avances et acomptes versés sur commandes d'immob. corporelles		100 000,00	100 000,00
Total des recettes d'équipement		371 600,00	1 766 000,00	1 766 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 920 885,85	92 685,73	92 685,73
1068	Autres réserves	1 920 885,85	92 685,73	92 685,73
27	Autres immobilisations financières		3 000,00	3 000,00
2762	Créances sur transfert de droits à déduction de T.V.A.		3 000,00	3 000,00
Total des recettes financières		1 920 885,85	95 685,73	95 685,73
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		2 292 385,85	1 861 685,73	1 861 685,73
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (8)		0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION			0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)		3 000,00	3 000,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques		3 000,00	3 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE			3 000,00	3 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		2 292 385,85	1 864 685,73	1 864 685,73

+

RESTES A REALISER 2018 (9)

33 121,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (3)

3 978 222,74

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

5 876 029,47

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inverse en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du conseil d'administration ou si reprise anticipée des résultats).

Cité Com. BRIE DES RIVIERES ET CHATEAUX - 77 - budget annexe eau potable DSP - 24602	BP	2019
III - VOTE DU BUDGET	III	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3	

OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... LIBELLE : ...

POUR VOTE (Chapitre)

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	0,00 ^a	0,00	0,00	0,00 ^b	0,00
RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (2)		Recettes de l'exercice		
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	0,00	d		0,00
RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif						

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la région.

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Cité Com. BRIE DES RIVIERES ET CHATEAUX - 77 - budget annexe eau potable DSP - 24862					BP	2019
IV - ANNEXES					IV	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE CREDITS DE TRESORERIE (1)					A1.1	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des stages N-1	Montant des réajustements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du stage	
019 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Révisé le 17/04/2019 10:08:00 (12.04.2019) 086.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée communale relative à la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'intercommunalité de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé qui figure dans son arrêté (n° 2120-01 du 04/01/19).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6070, sauf pour les intérêts relatifs à une ligne de stage au régime de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6070 et sauf pour les intérêts de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6070.



Cm Cam. BRIE DES RIVIERES ET CHATEAUX - 77 - budget annexe eau potable D8P - 24602

BP

2019

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A1.2

N°549 (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de compte)	Emprunts et dettes à l'étranger du central													
	Organisme prêteur ou titre de la	Date de signature	Date d'annulation ou date de remboursement (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (monts) (5)	Poids d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel (8)	Catégorie d'emprunt (9)
								Niveau de base (6)	Taux actuel (10)					
164 Emprunts auprès d'établissements de crédit (Total)					0 001 330,70									
16401 Emprunts en euros (Total)					0 001 330,70									
16401010	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2009	30/09/2009	30/09/2009	30 000,00 F			4,75	4,75	A	C		B	B1
164010101	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2009	30/09/2009	30/09/2009	30 000,00 F			4,75	4,75	A	C		B	B1
164010102	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2009	30/09/2009	30/09/2009	30 000,00 F			4,75	4,75	A	C		B	B1
164010103	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2009	30/09/2009	30/09/2009	30 000,00 F			4,75	4,75	A	C		B	B1
164010104	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2009	30/09/2009	30/09/2009	30 000,00 F			4,75	4,75	A	C		B	B1
164010105	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2009	30/09/2009	30/09/2009	30 000,00 F			4,75	4,75	A	C		B	B1
164010106	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2009	30/09/2009	30/09/2009	30 000,00 F			4,75	4,75	A	C		B	B1
164010107	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2009	30/09/2009	30/09/2009	30 000,00 F			4,75	4,75	A	C		B	B1
164010108	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2009	30/09/2009	30/09/2009	30 000,00 F			4,75	4,75	A	C		B	B1
164010109	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2009	30/09/2009	30/09/2009	30 000,00 F			4,75	4,75	A	C		B	B1
164010110	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2009	30/09/2009	30/09/2009	30 000,00 F			4,75	4,75	A	C		B	B1
164010111	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2009	30/09/2009	30/09/2009	30 000,00 F			4,75	4,75	A	C		B	B1
164010112	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2009	30/09/2009	30/09/2009	30 000,00 F			4,75	4,75	A	C		B	B1
164010113	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2009	30/09/2009	30/09/2009	30 000,00 F			4,75	4,75	A	C		B	B1
164010114	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2009	30/09/2009	30/09/2009	30 000,00 F			4,75	4,75	A	C		B	B1
164010115	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2009	30/09/2009	30/09/2009	30 000,00 F			4,75	4,75	A	C		B	B1
164010116	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2009	30/09/2009	30/09/2009	30 000,00 F			4,75	4,75	A	C		B	B1
164010117	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2009	30/09/2009	30/09/2009	30 000,00 F			4,75	4,75	A	C		B	B1
164010118	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2009	30/09/2009	30/09/2009	30 000,00 F			4,75	4,75	A	C		B	B1
164010119	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2009	30/09/2009	30/09/2009	30 000,00 F			4,75	4,75	A	C		B	B1
164010120	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2009	30/09/2009	30/09/2009	30 000,00 F			4,75	4,75	A	C		B	B1
164010121	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2009	30/09/2009	30/09/2009	30 000,00 F			4,75	4,75	A	C		B	B1
164010122	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2009	30/09/2009	30/09/2009	30 000,00 F			4,75	4,75	A	C		B	B1
164010123	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2009	30/09/2009	30/09/2009	30 000,00 F			4,75	4,75	A	C		B	B1
164010124	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2009	30/09/2009	30/09/2009	30 000,00 F			4,75	4,75	A	C		B	B1
164010125	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2009	30/09/2009	30/09/2009	30 000,00 F			4,75	4,75	A	C		B	B1
164010126	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2009	30/09/2009	30/09/2009	30 000,00 F			4,75	4,75	A	C		B	B1
164010127	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2009	30/09/2009	30/09/2009	30 000,00 F			4,75	4,75	A	C		B	B1
164010128	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2009	30/09/2009	30/09/2009	30 000,00 F			4,75	4,75	A	C		B	B1
164010129	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2009	30/09/2009	30/09/2009	30 000,00 F			4,75	4,75	A	C		B	B1
164010130	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2009	30/09/2009	30/09/2009	30 000,00 F			4,75	4,75	A	C		B	B1
164010131	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2009	30/09/2009	30/09/2009	30 000,00 F			4,75	4,75	A	C		B	B1
164010132	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2009	30/09/2009	30/09/2009	30 000,00 F			4,75	4,75	A	C		B	B1
164010133	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2009	30/09/2009	30/09/2009	30 000,00 F			4,75	4,75	A	C		B	B1
164010134	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2009	30/09/2009	30/09/2009	30 000,00 F			4,75	4,75	A	C		B	B1
164010135	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2009	30/09/2009	30/09/2009	30 000,00 F			4,75	4,75	A	C		B	B1
164010136	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2009	30/09/2009	30/09/2009	30 000,00 F			4,75	4,75	A	C		B	B1
164010137	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2009	30/09/2009	30/09/2009	30 000,00 F			4,75	4,75	A	C		B	B1
164010138	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2009	30/09/2009	30/09/2009	30 000,00 F			4,75	4,75	A	C		B	B1
164010139	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2009	30/09/2009	30/09/2009	30 000,00 F			4,75	4,75	A	C		B	B1
164010140	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2009	30/09/2009	30/09/2009	30 000,00 F			4,75	4,75	A	C		B	B1
164010141	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2009	30/09/2009	30/09/2009	30 000,00 F			4,75	4,75	A	C		B	B1
164010142	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2009	30/09/2009	30/09/2009	30 000,00 F			4,75	4,75	A	C		B	B1
164010143	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2009	30/09/2009	30/09/2009	30 000,00 F			4,75	4,75	A	C		B	B1
164010144	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2009	30/09/2009	30/09/2009	30 000,00 F			4,75	4,75	A	C		B	B1
164010145	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2009	30/09/2009	30/09/2009	30 000,00 F			4,75	4,75	A	C		B	B1
164010146	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2009	30/09/2009	30/09/2009	30 000,00 F			4,75	4,75	A	C		B	B1
164010147	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2009	30/09/2009	30/09/2009	30 000,00 F			4,75	4,75	A	C		B	B1
164010148	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2009	30/09/2009	30/09/2009	30 000,00 F			4,75	4,75	A	C		B	B1
164010149	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2009	30/09/2009	30/09/2009	30 000,00 F			4,75	4,75	A	C		B	B1
164010150	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2009	30/09/2009	30/09/2009	30 000,00 F			4,75	4,75	A	C		B	B1
164010151	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2009	30/09/2009	30/09/2009	30 000,00 F			4,75	4,75	A	C		B	B1
164010152	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2009	30/09/2009	30/09/2009	30 000,00 F			4,75	4,75	A	C		B	B1
164010153	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2009	30/09/2009	30/09/2009	30 000,00 F			4,75	4,75	A	C		B	B1
164010154	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2009	30/09/2009	30/09/2009	30 000,00 F			4,75	4,75	A	C		B	B1
164010155	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2009	30/09/2009	30/09/2009	30 000,00 F			4,75	4,75	A	C		B	B1
164010156	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2009	30/09/2009	30/09/2009	30 000,00 F			4,75	4,75	A	C		B	B1
164010157	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2009	30/09/2009	30/09/2009	30 000,00 F			4,75	4,75	A	C		B	B1
164010158	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2009	30/09/2009	30/09/2009	30 000,00 F			4,75	4,75	A	C		B	B1
164010159	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2009	30/09/2009	30/09/2009	30 000,00 F			4,75	4,75	A	C		B	B1
164010160	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2009	30/09/2009	30/09/2009	30 000,00 F			4,75	4,75	A	C		B	B1
164010161	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2009	30/09/2009	30/09/2009	30 000,00 F			4,75	4,75	A	C		B	B1
164010162	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2009	30/09/2009	30/09/2009	30 000,00 F			4,75	4,75	A	C		B	B1
164010163	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2009	30/09/2009	30/09/2009	30 000,00 F			4,75	4,75	A	C		B	B1
164010164	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2009	30/09/2009	30/09/2009	30 000,00 F			4,75	4,75	A	C		B	B1
164010165	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2009	30/09/2009	30/09/2009	30 000,00 F			4,75	4,75	A	C		B	B1
164010166	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2009	30/09/2009	30/09/2009	30 000,00 F			4,75	4,75	A	C		B	B1
164010167	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2009	30/09/2009	30/09/2009	30 000,00 F			4,75	4,75	A	C		B	B1
164010168	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2009	30/09/2009	30/09/2009	30 000,00 F			4,75	4,75	A	C		B	B1
164010169	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2009	30/09/2009	30/09/2009	30 000,00 F			4,75	4,75	A	C		B	B1
164010170	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2009	30/09/2009	30/09/2009	30 000,00 F			4,75	4,75	A	C		B	B1
164010171	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2009	30/09/2009	30/09/2009	30 000,00 F			4,75	4,75	A	C		B	B1
164010172	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2009	30/09/2009	30/09/2009	30 000,00 F			4,75	4,75	A	C		B	B1
164010173	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2009	30/09/2009	30/09/2009	30 000,00 F			4,75	4,75	A	C		B	B1
164010174	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2009	30/09/2009	30/09/2009	30 000,00 F			4,75	4,75	A	C		B	B1
164010175	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2009	30/09/2009	30/09/2009	30 000,00 F			4,75	4,75	A	C		B	B1
164010176	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2009	30/09/2009	30/09/2009	30 000,00 F			4,75	4,75	A	C		B	B1
164010177	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2009	30/09/2009	30/09/2009	30 000,00 F			4,75	4,75	A	C		B	B1
164010178	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2009	30/09/2009	30/09/2009	30 000,00 F			4,75	4,75	A	C		B	B1
164010179	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2009	30/09/2009	30/09/2009	30 000,00 F									

N°dossier (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Empreinte et données à caractère de contrat													
	Désignation préliminaire du contrat de file	Date de signature	Date d'émission ou date de modification (1)	Date du premier versement	Remise (2)	Type de taxe (3) (4) (5)	Index (6)	Remise de taxe (8)	Taux valeur ajoutée	Déduction	Réduction des impôts (9)	Pourcentage d'amortissement (10)	Possibilité de recourir au mode antérieur partiel (11)	Catégorie d'impact (12)
AGRI00000001	POURCE DE L'EAU SÈCHE NORMANDE	01/01/2004		01/01/2010	12 961 000 F			0,0	1304	0	0	0	0	0
AGRI00000002	POURCE DE L'EAU SÈCHE NORMANDE	01/01/2006		01/01/2012	34 560 000 F			0,0	1,0	0	0	0	0	0
AGRI00000003	POURCE DE L'EAU SÈCHE NORMANDE	01/01/2004		01/01/2010	34 560 000 F			0,0	0,0	0	0	0	0	0
AGRI00000004	POURCE DE L'EAU SÈCHE NORMANDE	01/01/2004		01/01/2010	34 560 000 F			0,0	0,0	0	0	0	0	0
AGRI00000005	POURCE DE L'EAU SÈCHE NORMANDE	01/01/2004		01/01/2010	40 000 000 F			0,0	0,0	0	0	0	0	0
AGRI00000006	POURCE DE L'EAU SÈCHE NORMANDE	01/01/2004		01/01/2010	40 000 000 F			0,0	0,0	0	0	0	0	0
AGRI00000007	POURCE DE L'EAU SÈCHE NORMANDE	01/01/2004		01/01/2010	40 000 000 F			0,0	0,0	0	0	0	0	0
AGRI00000008	POURCE DE L'EAU SÈCHE NORMANDE	01/01/2004		01/01/2010	40 000 000 F			0,0	0,0	0	0	0	0	0
AGRI00000009	POURCE DE L'EAU SÈCHE NORMANDE	01/01/2004		01/01/2010	40 000 000 F			0,0	0,0	0	0	0	0	0
AGRI00000010	POURCE DE L'EAU SÈCHE NORMANDE	01/01/2004		01/01/2010	40 000 000 F			0,0	0,0	0	0	0	0	0
AGRI00000011	POURCE DE L'EAU SÈCHE NORMANDE	01/01/2004		01/01/2010	40 000 000 F			0,0	0,0	0	0	0	0	0
AGRI00000012	POURCE DE L'EAU SÈCHE NORMANDE	01/01/2004		01/01/2010	40 000 000 F			0,0	0,0	0	0	0	0	0
AGRI00000013	POURCE DE L'EAU SÈCHE NORMANDE	01/01/2004		01/01/2010	40 000 000 F			0,0	0,0	0	0	0	0	0
AGRI00000014	POURCE DE L'EAU SÈCHE NORMANDE	01/01/2004		01/01/2010	40 000 000 F			0,0	0,0	0	0	0	0	0
AGRI00000015	POURCE DE L'EAU SÈCHE NORMANDE	01/01/2004		01/01/2010	40 000 000 F			0,0	0,0	0	0	0	0	0
AGRI00000016	POURCE DE L'EAU SÈCHE NORMANDE	01/01/2004		01/01/2010	40 000 000 F			0,0	0,0	0	0	0	0	0
AGRI00000017	POURCE DE L'EAU SÈCHE NORMANDE	01/01/2004		01/01/2010	40 000 000 F			0,0	0,0	0	0	0	0	0
AGRI00000018	POURCE DE L'EAU SÈCHE NORMANDE	01/01/2004		01/01/2010	40 000 000 F			0,0	0,0	0	0	0	0	0
AGRI00000019	POURCE DE L'EAU SÈCHE NORMANDE	01/01/2004		01/01/2010	40 000 000 F			0,0	0,0	0	0	0	0	0
AGRI00000020	POURCE DE L'EAU SÈCHE NORMANDE	01/01/2004		01/01/2010	40 000 000 F			0,0	0,0	0	0	0	0	0
AGRI00000021	POURCE DE L'EAU SÈCHE NORMANDE	01/01/2004		01/01/2010	40 000 000 F			0,0	0,0	0	0	0	0	0
AGRI00000022	POURCE DE L'EAU SÈCHE NORMANDE	01/01/2004		01/01/2010	40 000 000 F			0,0	0,0	0	0	0	0	0
AGRI00000023	POURCE DE L'EAU SÈCHE NORMANDE	01/01/2004		01/01/2010	40 000 000 F			0,0	0,0	0	0	0	0	0
AGRI00000024	POURCE DE L'EAU SÈCHE NORMANDE	01/01/2004		01/01/2010	40 000 000 F			0,0	0,0	0	0	0	0	0
AGRI00000025	POURCE DE L'EAU SÈCHE NORMANDE	01/01/2004		01/01/2010	40 000 000 F			0,0	0,0	0	0	0	0	0
AGRI00000026	POURCE DE L'EAU SÈCHE NORMANDE	01/01/2004		01/01/2010	40 000 000 F			0,0	0,0	0	0	0	0	0
AGRI00000027	POURCE DE L'EAU SÈCHE NORMANDE	01/01/2004		01/01/2010	40 000 000 F			0,0	0,0	0	0	0	0	0
AGRI00000028	POURCE DE L'EAU SÈCHE NORMANDE	01/01/2004		01/01/2010	40 000 000 F			0,0	0,0	0	0	0	0	0
AGRI00000029	POURCE DE L'EAU SÈCHE NORMANDE	01/01/2004		01/01/2010	40 000 000 F			0,0	0,0	0	0	0	0	0
AGRI00000030	POURCE DE L'EAU SÈCHE NORMANDE	01/01/2004		01/01/2010	40 000 000 F			0,0	0,0	0	0	0	0	0
AGRI00000031	POURCE DE L'EAU SÈCHE NORMANDE	01/01/2004		01/01/2010	40 000 000 F			0,0	0,0	0	0	0	0	0
AGRI00000032	POURCE DE L'EAU SÈCHE NORMANDE	01/01/2004		01/01/2010	40 000 000 F			0,0	0,0	0	0	0	0	0
AGRI00000033	POURCE DE L'EAU SÈCHE NORMANDE	01/01/2004		01/01/2010	40 000 000 F			0,0	0,0	0	0	0	0	0
AGRI00000034	POURCE DE L'EAU SÈCHE NORMANDE	01/01/2004		01/01/2010	40 000 000 F			0,0	0,0	0	0	0	0	0
AGRI00000035	POURCE DE L'EAU SÈCHE NORMANDE	01/01/2004		01/01/2010	40 000 000 F			0,0	0,0	0	0	0	0	0
AGRI00000036	POURCE DE L'EAU SÈCHE NORMANDE	01/01/2004		01/01/2010	40 000 000 F			0,0	0,0	0	0	0	0	0
AGRI00000037	POURCE DE L'EAU SÈCHE NORMANDE	01/01/2004		01/01/2010	40 000 000 F			0,0	0,0	0	0	0	0	0
AGRI00000038	POURCE DE L'EAU SÈCHE NORMANDE	01/01/2004		01/01/2010	40 000 000 F			0,0	0,0	0	0	0	0	0
AGRI00000039	POURCE DE L'EAU SÈCHE NORMANDE	01/01/2004		01/01/2010	40 000 000 F			0,0	0,0	0	0	0	0	0
AGRI00000040	POURCE DE L'EAU SÈCHE NORMANDE	01/01/2004		01/01/2010	40 000 000 F			0,0	0,0	0	0	0	0	0
AGRI00000041	POURCE DE L'EAU SÈCHE NORMANDE	01/01/2004		01/01/2010	40 000 000 F			0,0	0,0	0	0	0	0	0
AGRI00000042	POURCE DE L'EAU SÈCHE NORMANDE	01/01/2004		01/01/2010	40 000 000 F			0,0	0,0	0	0	0	0	0
AGRI00000043	POURCE DE L'EAU SÈCHE NORMANDE	01/01/2004		01/01/2010	40 000 000 F			0,0	0,0	0	0	0	0	0
AGRI00000044	POURCE DE L'EAU SÈCHE NORMANDE	01/01/2004		01/01/2010	40 000 000 F			0,0	0,0	0	0	0	0	0
AGRI00000045	POURCE DE L'EAU SÈCHE NORMANDE	01/01/2004		01/01/2010	40 000 000 F			0,0	0,0	0	0	0	0	0
AGRI00000046	POURCE DE L'EAU SÈCHE NORMANDE	01/01/2004		01/01/2010	40 000 000 F			0,0	0,0	0	0	0	0	0
AGRI00000047	POURCE DE L'EAU SÈCHE NORMANDE	01/01/2004		01/01/2010	40 000 000 F			0,0	0,0	0	0	0	0	0
AGRI00000048	POURCE DE L'EAU SÈCHE NORMANDE	01/01/2004		01/01/2010	40 000 000 F			0,0	0,0	0	0	0	0	0
AGRI00000049	POURCE DE L'EAU SÈCHE NORMANDE	01/01/2004		01/01/2010	40 000 000 F			0,0	0,0	0	0	0	0	0
AGRI00000050	POURCE DE L'EAU SÈCHE NORMANDE	01/01/2004		01/01/2010	40 000 000 F			0,0	0,0	0	0	0	0	0
AGRI00000051	POURCE DE L'EAU SÈCHE NORMANDE	01/01/2004		01/01/2010	40 000 000 F			0,0	0,0	0	0	0	0	0
AGRI00000052	POURCE DE L'EAU SÈCHE NORMANDE	01/01/2004		01/01/2010	40 000 000 F			0,0	0,0	0	0	0	0	0
AGRI00000053	POURCE DE L'EAU SÈCHE NORMANDE	01/01/2004		01/01/2010	40 000 000 F			0,0	0,0	0	0	0	0	0
AGRI00000054	POURCE DE L'EAU SÈCHE NORMANDE	01/01/2004		01/01/2010	40 000 000 F			0,0	0,0	0	0	0	0	0
AGRI00000055	POURCE DE L'EAU SÈCHE NORMANDE	01/01/2004		01/01/2010	40 000 000 F			0,0	0,0	0	0	0	0	0
AGRI00000056	POURCE DE L'EAU SÈCHE NORMANDE	01/01/2004		01/01/2010	40 000 000 F			0,0	0,0	0	0	0	0	0
AGRI00000057	POURCE DE L'EAU SÈCHE NORMANDE	01/01/2004		01/01/2010	40 000 000 F			0,0	0,0	0	0	0	0	0
AGRI00000058	POURCE DE L'EAU SÈCHE NORMANDE	01/01/2004		01/01/2010	40 000 000 F			0,0	0,0	0	0	0	0	0
AGRI00000059	POURCE DE L'EAU SÈCHE NORMANDE	01/01/2004		01/01/2010	40 000 000 F			0,0	0,0	0	0	0	0	0
AGRI00000060	POURCE DE L'EAU SÈCHE NORMANDE	01/01/2004		01/01/2010	40 000 000 F			0,0	0,0	0	0	0	0	0
AGRI00000061	POURCE DE L'EAU SÈCHE NORMANDE	01/01/2004		01/01/2010	40 000 000 F			0,0	0,0	0	0	0	0	0
AGRI00000062	POURCE DE L'EAU SÈCHE NORMANDE	01/01/2004		01/01/2010	40 000 000 F			0,0	0,0	0	0	0	0	0
AGRI00000063	POURCE DE L'EAU SÈCHE NORMANDE	01/01/2004		01/01/2010	40 000 000 F			0,0	0,0	0	0	0	0	0
AGRI00000064	POURCE DE L'EAU SÈCHE NORMANDE	01/01/2004		01/01/2010	40 000 000 F			0,0	0,0	0	0	0	0	0
AGRI00000065	POURCE DE L'EAU SÈCHE NORMANDE	01/01/2004		01/01/2010	40 000 000 F			0,0	0,0	0	0	0	0	0
AGRI00000066	POURCE DE L'EAU SÈCHE NORMANDE	01/01/2004		01/01/2010	40 000 000 F			0,0	0,0	0	0	0	0	0
AGRI00000067	POURCE DE L'EAU SÈCHE NORMANDE	01/01/2004		01/01/2010	40 000 000 F			0,0	0,0	0	0	0	0	0
AGRI00000068	POURCE DE L'EAU SÈCHE NORMANDE	01/01/2004		01/01/2010	40 000 000 F			0,0	0,0	0	0	0	0	0
AGRI00000069	POURCE DE L'EAU SÈCHE NORMANDE	01/01/2004		01/01/2010	40 000 000 F			0,0	0,0	0	0	0	0	0
AGRI00000070	POURCE DE L'EAU SÈCHE NORMANDE	01/01/2004		01/01/2010	40 000 000 F			0,0	0,0	0	0	0	0	0
AGRI00000071	POURCE DE L'EAU SÈCHE NORMANDE	01/01/2004		01/01/2010	40 000 000 F			0,0	0,0	0	0	0	0	0
AGRI00000072	POURCE DE L'EAU SÈCHE NORMANDE	01/01/2004		01/01/2010	40 000 000 F			0,0	0,0	0	0	0	0	0
AGRI00000073	POURCE DE L'EAU SÈCHE NORMANDE	01/01/2004		01/01/2010	40 000 000 F			0,0	0,0	0	0	0	0	0
AGRI00000074	POURCE DE L'EAU SÈCHE NORMANDE	01/01/2004		01/01/2010	40 000 000 F			0,0	0,0	0	0	0	0	0
AGRI00000075	POURCE DE L'EAU SÈCHE NORMANDE	01/01/2004		01/01/2010	40 000 000 F			0,0	0,0	0	0	0	0	0
AGRI00000076	POURCE DE L'EAU SÈCHE NORMANDE	01/01/2004		01/01/2010	40 000 000 F			0,0	0,0	0	0	0	0	0
AGRI00000077	POURCE DE L'EAU SÈCHE NORMANDE	01/01/2004		01/01/2010	40 000 000 F			0,0	0,0	0	0	0	0	0
AGRI00000078	POURCE DE L'EAU SÈCHE NORMANDE	01/01/2004		01/01/2010	40 000 000 F			0,0	0,0	0	0	0	0	0
AGRI00000079	POURCE DE L'EAU SÈCHE NORMANDE	01/01/2004		01/01/2010	40 000 000 F			0,0	0,0	0	0	0	0	0
AGRI00000080	POURCE DE L'EAU SÈCHE NORMANDE	01/01/2004		01/01/2010	40 000 000 F			0,0	0,0	0	0	0	0	0
AGRI00000081	POURCE DE L'EAU SÈCHE NORMANDE	01/01/2004		01/01/2010	40 000 000 F			0,0	0,0	0	0	0	0	0
AGRI00000082	POURCE DE L'EAU SÈCHE NORMANDE	01/01/2004		01/01/2010	40 000 000 F			0,0	0,0	0	0	0	0	0
AGRI00000083	POURCE DE L'EAU SÈCHE NORMANDE	01/01/2004		01/01/2010	40 000 000 F			0,0	0,0	0	0	0	0	0
AGRI00000084	POURCE DE L'EAU SÈCHE NORMANDE	01/01/2004		01/01/2010	40 000 000 F			0,0	0,0	0	0	0	0	0
AGRI00000085	POURCE DE L'EAU SÈCHE NORMANDE	01/01/2004		01/01/2010	40 000 000 F			0,0	0,0	0	0	0	0	0
AGRI00000086	POURCE DE L'EAU SÈCHE NORMANDE	01/01/2004		01/01/2010	40 000 000 F			0,0	0,0	0	0	0	0	0
AGRI00000087	POURCE DE L'EAU SÈCHE NORMANDE	01/01												

(7) Notice of your involvement must be sent to you by first-class mail or by e-mail.

Clé Com. BRIS DES RIVIERES ET CHATEAUX - 77 - budget annexe eau potable DSP - 24602

BP

2019

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

A1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 164-09 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture 1 (%)	Monnaie contract	Catégorie d'emprunt après classement eventuelle (11)	Capital initial au 01/01/2019	Ouvr. réalisable en 2019-2020	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICM en finances
						Type de taux (12)	Index (13)		Capital	Charges (intérêts) (15)	Intérêts perçus (16)	
							Montant de la dette au 01/01/2019 à la date de rachat de l'actif (14)					
164 Emprunts inscrits d'établissement de crédit (Total)		0,00		9 830 703,30					252 504,85	55 804,00	0,00	13 334,40
164-01 Emprunts en euros (Total)		0,00		9 830 703,30					252 504,85	55 804,00	0,00	13 334,40
0200000000	N	0,00		9 500,00	6,75 F			4,75	9 500,00	207,00	0,00	0,00
04P100010001	N	0,00		34 500,00	1,25 F			8,00	14 500,00	500,00	0,00	0,00
0200000100	N	0,00		91 800,00	9,00 F			3,80750	7 500,74	2 250,00	0,00	331,20
0200000101	N	0,00		80 275,33	7,61 F			4,70000	9 818,88	4 207,00	0,00	2 133,00
020000020000	N	0,00		18 807,82	7,61 F			1,25000	1 872,19	260,00	0,00	0,00
0200000201	N	0,00		61 558,38	8,11 F			0,87000	6 200,00	2 100,00	0,00	0,00
020000020000	N	0,00		12 399,35	8,08 F			1,00000	2 520,74	400,00	0,00	0,00
0200000201	N	0,00		18 740,49	12,00 F			0,00000	11 812,50	9 000,00	0,00	0,00
020000030000	N	0,00		872 500,00	10,00 F			4,00	12 000,00	20 000,00	0,00	4 134,37
0200000301	N	0,00		700 000,00	10,00 F			1,00000	27 000,00	12 000,00	0,00	0,00
020000030100	N	0,00		85 007,34	8,40 F			1,00000	15 000,00	1 000,00	0,00	0,00
020000030101	N	0,00		9 020,00	8,00 F			0,00000	0 000,00	1 000,00	0,00	0,00
020000030102	N	0,00		407 000,00	12,84 F			0,00000	31 000,00	3 000,00	0,00	0,00
020000030103	N	0,00		1 692 492,20	12,84 F			1,20000	12 140,00	10 000,00	0,00	0,00
020000030104	N	0,00		117 225,49	13,00 F			0,00000	3 000,00	1 140,00	0,00	1 040,00
166 Autres emprunts et dettes accessoires (Total)		0,00		379 302,91					90 000,00	0,00	0,00	0,00
166-01 Autres emprunts (Total)		0,00		379 302,91					90 000,00	0,00	0,00	0,00
020000040001	N	0,00		240,00	8,40 F			7,00000	340,00	0,00	0,00	0,00
020000040002	N	0,00		1 000,00	9,00 F			0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00
020000050000	N	0,00		19 200,00	1,00 F			0,00	9 100,00	0,00	0,00	0,00
020000050001	N	0,00		8 000,00	2,40 F			0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00
020000060000	N	0,00		18 000,00	3,00 F			0,00000	2 000,00	0,00	0,00	0,00
020000060001	N	0,00		14 000,00	3,40 F			7,00000	3 000,00	0,00	0,00	0,00
020000070000	N	0,00		18 000,00	6,00 F			0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00
020000070001	N	0,00		14 000,00	6,80 F			0,00000	2 000,00	0,00	0,00	0,00
020000080000	N	0,00		7 000,00	7,00 F			7,00000	800,00	0,00	0,00	0,00
020000080001	N	0,00		11 000,00	7,00 F			0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00

CM Com. BRIE DES RIVERES ET CHATEAUX - 77 - budget annexe eau potable DSP - 24602	BP	2019
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A1.3
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)	

Entreprise ventilée par structure de base selon le tableau le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Numéro (2)	Capital restant dû au 01/01/2010 (3)	Type d'instrument (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêt à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêt à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (soit en encours) (bancs) (12)														
TOTAL (A)		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Banque simple (B)														
Options d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 répété (13)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (14)														
Autres types de structures (15)														
TOTAL GÉNÉRAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(2) *Exemple*: montrant comment il existe, au cas où $\mathcal{C}$ est une classe modulaire, des algorithmes efficaces pour résoudre les problèmes de décision de la hiérarchie de la problématique de la détermination de la modularité.

(2) *Komodo*: mammifère originaire d'Indonésie. En cas de circonstances particulières d'un voyage, l'absence d'assurance est tolérée jusqu'à la date d'expiration de la validité de la police d'assurance souscrite et la police est soumise à la validation de la compagnie d'assurance.

(10) Indiquer la répartition du dividende (montants et pourcentages) par action, en précisant la part du capital versée et la part non versée.

[illegible]

(5) Tous les appareils de surveillance, indiqués à l'annexe, fonctionnent au bon niveau correspondant au type autorisé de circulation et ont été testés à l'issue du voyage.

(2) Tout fait, événement ou circonstance, étranger à l'origine, tendant au contraire à faire disparaître ou à atténuer les effets du dommage causé par le fait, est considéré comme une circonstance atténuante.

©) Ce CI se soude : l'ensemble du fluide mis en circulation est refroidi et refroidit la température du CI. Ce CI se soude à la première étape d'écoulement.

(3) Indiquer le niveau de la note pour évaluation de la compétence. Pour les candidats à la certification, indiquer le niveau de la note (de 1 à 5) obtenu à la fin de la formation.

(2) lorsque les intérêts à payer au titre de cette dette et cumulés à l'article 307 F et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'assurance et cumulés à l'article 307 F.

(1) (2) Indiquer les indicateurs à poursuivre au titre des objectifs d'usage et de complémentation au TAD.

Cité Com. BRIE DES RIVERES ET CHATEAUX - 77 - budget annexe eau potable CSP - 24862	BP	2019
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)	A1.6

Indices sous-jacents		(1) Valeurs en euros	(2) Indices inflation françaises ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écart d'indices avec l'un ou les indices hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou l'inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (pays étranger). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (floor)	Nombre de produits	33					
	N de titres	182,00%					
	Montant en euros	4 217 626,97					
(B) Garantie simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	N de titres						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	N de titres						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	N de titres						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	N de titres						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	N de titres						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe informe le débiteur de la loi R 117-123-11 après application des mesures de consolidation.



Cité Com. BRIE DES RIVIERES ET CHATEAUX - 77 - budget annexe eau potable DSP - 24012	BP	2019
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)	A1.5	

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instruments de couverture								Primes éventuelles	
	Régime de l'emprunt (coché)	Capital restant dû au 01/01/19	Date de fin du contrat	Régime co-concours	Type de couverture (2)	Nature de la couverture (changement au sein)	Instrument de l'instrument de couverture	Date du début du contrat	Date de fin du contrat	Prévisibilité de règlement des intérêts (3)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'options	Primes reçues pour la vente d'options
Total													

(1) Pour instrument connu précédemment, indiquer une ligne par instrument couvert.

(2) Indiquer si une garantie est mise en place, le régime de la dette est différent de celui de la dette initiale et d'une autre manière indiquée au point de vue de la dette.

(3) Indiquer si l'instrument est d'une nature fixe, flottante, variable.

(4) Indiquer le montant de règlement des intérêts : A : annuels, B : mensuels, C : trimestriels, D : semestriels, E : continus.

Cité Com. BRIE DES RIVIERES ET CHATEAUX - 77 - Budget annexe eau potable DSP + 24602	BP	2019
IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)		A1.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Références de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (T)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (B)	
		Index (S)	Niveau de taux (S)	Index	Niveau de taux	Charges n/988	Produits n/988	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Total									

(1) Lorsque l'index utilisé n'est le niveau de base.
 (2) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
 (3) À compléter si l'instrument de couverture est un swap.
 (4) Catégorie d'emprunt. Exemple A1.5, la classification des emprunts suit le type de la créance (ICB ou RDT) du 15 par 15 par les produits financiers effectués ou collectibles antérieurement.

Cté Com. BRIE DES RIVIERES ET CHATEAUX - 77 - budget annexe eau potable DSP - 24502		BP	2019
IV - ANNEXES		IV	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		A1.6	
AUTRES DETTES			

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

Cté Com. BRIE DES RIVIERES ET CHATEAUX - 77 - budget annexe eau potable DSP - 24602		BP	2019
IV - ANNEXES		IV	
ELEMENTS DU BILAN		A2	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS			

CHOIX DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	

Cité Com. BRIE DES RIVIERES ET CHATEAUX - 77 - budget annexe eau potable DSP - 24602	BP	2019
IV - ANNEXES	IV	
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1	

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
TOTAL						

(1) Nouvelles ou abondement d'une provision ou d'une dépréciation déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemple : provision pour litiges au titre du procès..., provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)

Cté Com. BRIE DES RIVIERES ET CHATEAUX - 77 - budget annexe eau potable DSP - 24502	BP	2019
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS (1)	A3.2

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent à l'état des provisions qui font l'objet d'un étalement.

Cité Com. BRIE DES RIVIERES ET CHATEAUX - 77 - budget annexe eau potable DSP - 24602

BP 2019

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A4.1
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		318 342,54	318 342,54
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		318 342,54	318 342,54
1641	Emprunts en euros	252 334,83	252 334,83
1681	Autres emprunts	66 007,71	66 007,71
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	318 342,54	274 670,24	D001 0,00	593 012,78

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

Cté Com. BRIE DES RIVIERES ET CHATEAUX - 77 - budget annexe eau potable DSP - 24602

BP 2019

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A4.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		3 000,00	III 3 000,00
Ressources propres externes de l'année (a)		3 000,00	3 000,00
2762	Autres immobilisations financières	3 000,00	3 000,00
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R105 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	3 000,00	33 121,00	3 978 222,74	92 686,73	4 107 029,47

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 693 212,78
Ressources propres disponibles	IV 4 107 029,47
Solde	V = IV - II (6) + 3 613 816,69

(1) Les comptes 16, 168, 26, 27, 28, 29, 30, 487 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 25, 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vote d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

Cié Com. BRIE DES RIVIERES ET CHATEAUX - 77 - budget annexe eau potable DSP - 24602		BP	2019
ANNEXES			
		Ax.1.1	

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL			TOTAL GENERAL	

(1) Compléter par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" dans la mesure où il faut établir un état par service.

(2) Détailler conformément au plan de compte utilisé.

(3) Si la collectivité a opté pour les provisions semi-budgétaires.

Cté Com. BRIE DES RIVIERES ET CHATEAUX - 77 - budget annexe eau potable DSP - 24602		BP	2019
ANNEXES			
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'INVESTISSEMENT		Ax.1.2	

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES			TOTAL GENERAL DES RECETTES	

(1) Compléter par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" dans la mesure où il leur établit un état par service.
(2) Détailler conformément au plan de compte utilisé.

Cté Com, BRIE DES RIVIERES ET CHATEAUX - 77 - budget annexe eau potable DSP - 24502		BP	2019
IV - ANNEXES		IV	

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL			TOTAL GENERAL	

(1) Comptier par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" dans la mesure où il faut établir un état par service.

(2) Détailler conformément au plan de compte utilisé.

(3) Si la collectivité a opté pour les provisions semi-budgétaires.

Cté Com. BRIE DES RIVIERES ET CHATEAUX - 77 - budget annexe eau potable DSP - 24602		BP	2019
IV - ANNEXES		IV	
ELEMENTS DU BILAN			
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES			
D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF - SECTION D'INVESTISSEMENT			

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES			TOTAL GENERAL DES RECETTES	

(1) Compléter par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" dans la mesure où il faut établir un état par service.
(2) Détailler conformément au plan de compte utilisé.

Cité Com. BRIE DES RIVIERES ET CHATEAUX - 77 - budget annexe eau potable DSP - 24602						BP	2019
IV - ANNEXES						IV	
ELEMENTS DU BILAN						A6	
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES							

A6 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = (II-III)

Châ Com. BRIE DES RIVERES ET CHATEAUX - 77 - budget annexe eau potable DSP - 24602	BP	2019
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)	A7

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

R° opération :	Intitulé de l'opération :	Date de la délibération :		
		Pour toutes réalisations constatées au 31/12/N (2)	PAR N-1 (3)	Pour les crédits votés
				Total (4)
	DEPENSES (a)			
	Dépenses nettes (a-c)			
	RECETTES (b)			
	Recettes nettes (b-d)			

(1) Opère un suivi par opération pour chaque article.

(2) Somme des réalisations constatées (hors crédits à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de report des crédits de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit après la prise en compte des crédits.

(4) Total = Somme des réalisations (b) + Somme des crédits votés.

(5) Somme de dépenses et de recettes des exercices.

(6) La somme des crédits doit être inférieure ou égale au plan de comptes, soit en dépenses qu'en recettes.

(7) Initiales du Président

B4-2-6-A7

ETAT DES ENPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

[illegible]

Intégrité et respect des données de confidentialité. D'après l'art. 12 de la charte de la confiance des membres envers le Collège de la musique COPIMUSC du 20 juin 2019 sur les protocoles internes relatifs aux collectes de données de la part des membres du et des administrateurs et comptables à l'Article 10.1 - Accès à l'information - 2019.000000.

Clé Com. BRIE DES RIVIERES ET CHATEAUX - 77 - budget annexe eau potable DSP - 24602	BP	2019
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-6 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à l'échéance dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des provisions annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	D	0,00
Total des annuités d'emprunt garanties de l'exercice	HA+B+C+D	0,00
Revenus réels de fonctionnement de l'exercice	E	1 265 000,00
Part des garanties d'emprunt assurées au titre de l'exercice en % (3)	DE	0,00%

(1) Monts appartenant au budget de l'article L. 2252-6 du CGCT.

(2) CA, déduction de l'article D. 1151-100 du RDEP.

(3) Les garanties d'emprunt assurées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des revenus réels de fonctionnement de ce même exercice.

Cité Com. BRIE DES RIVIERES ET CHATEAUX - 77 - budget annexe eau potable DSP - 24602	BP	2019
IV - ANNEXES	IV	
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3	

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Désignation ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

Cté Com. BRIE DES RIVIERES ET CHATEAUX - 77 - budget annexe eau potable DSP - 24602	BP	2019
IV - ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS		B1.4
8016 - ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL		

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumulé.

Cité Com. BRIE DES RIVIERES ET CHATEAUX - 77 - Budget année eau potable D5P - 24402	DP	2019
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	81.6

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTG)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

(1) Somme des administrations relatives à l'investissement incluant le versement du cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 31/12/19.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

Cté Com. BRIE DES RIVIERES ET CHATEAUX - 77 - budget annexe eau potable DSP - 24602	BP	2019
IV - ANNEXES	IV	
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6	

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 01/01/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL							

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L. 1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale;

- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède;

- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible;

- la colonne « Dettes en capital 01/01/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 01/01/N;

- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

Cité Com. BRIE DES RIVIERES ET CHATEAUX - 77 - budget annexe eau potable DSP - 24602	BP	2019
IV - ANNEXES	IV	
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	B1.7	
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS		

Année d'origine	Nature de l'engagement		Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL							

Cté Com. BRIE DES RIVIERES ET CHATEAUX - 77 - budget annexe eau potable DSP - 24602		BP	2019
IV - ANNEXES		IV	
ENGAGEMENTS HORS BILAN		B2.1	
SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT			

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

CM Corn. BRIE DES RIVIERES ET CHATEAUX - 77 - budget annexe eau potable DSP - 24402		BP	2019
IV - ANNEXES		IV	
ENGAGEMENTS HORS BILAN		B2.2	
SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT			

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP		
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

Clé Com. BRIE DES RIVIERES ET CHATEAUX - 77 - budget annexe eau potable DSP - 24602	BP	2019
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019	C1.1

GRADE ET EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)							

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la nomenclature n° NORINT 886001010 du 21 mars 1988. Les emplois fonctionnels sont également désignés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois à temps plein ou à temps partiel : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de temps prise par le titulaire des fonctions.

(4) Effectifs pourvus sur emplois (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur présence effective sur l'année.

ETPT = Effectifs pourvus * quotient de temps de travail / quotient d'activité sur l'année.

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) perçoit une année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 50% (quotité de travail = 50%) perçoit une année correspond à 0,5 ETPT ; un agent à temps partiel, à 30% (quotité de travail = 30%) perçoit la moitié de l'année (à 100%) à titre exceptionnel à caractère correspondant à 0,3 ETPT (0,3 * 100%).

(5) Par exemple : l'effectif des missions ne se correspondant pas à un nombre d'emplois existant, à emplois équivalents à être par exemple 120 h de la loi n°84-40 du 26 janvier 1984 soit.

Cité Com, BRIE DES RIVIERES ET CHATEAUX - 77 - budget annexe eau potable DSP - 24502	BP	2019
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215 (1)
TOTAL GENERAL			

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexe ou budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

Cté Corn. BRIE DES RIVIERES ET CHATEAUX - 77 - budget annexe eau potable DSP - 24602

BP

2019

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER
 (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à
 Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public</u> (2)				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Indiquer la date de la décision (délibération, contrat ou décision de l'exécutif)
 (2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...)

Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 15/04/2019

Affiché le



ID : 077-200070779-20190410-2019_38-BF

Cté Com. BRIE DES RIVIERES ET CHATEAUX - 77 - budget annexe eau potable DSP - 24502	BP	2019
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

Catégorie	Intitulé / objet	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

Cté Comm. BRIE DES RIVIERES ET CHATEAUX - 77 - budget annexe eau potable DSP - 24602		BP	2019
IV - ANNEXES		IV	
ARRETE ET SIGNATURES		D	

Présenté par le
 A Le Châtelet-en-Brie, le 10/04/2019
 Le

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session Ordinaire.
 A Le Châtelet-en-Brie, le 10/04/2019

Nombre de membres en exercice : 0
 Nombre de membres présents : 0
 Nombre de suffrages exprimés : 0
 VOTES : Pour : 0
 Contre : 0
 Abstention : 0

Date de convocation :

Les membres du Conseil Communautaire,

REMOND Bruno - ANDREZEL	
SAPIERRE René - ARGENTIERES	
THIERIOT Jean-Louis - BEAUVOIR Pour M ^{re} TAMARA-VARIN	
MOTTE Patrice - BLANDY LES TOURS	Absent
GIRAULT Jean-Pierre - BOMBON	
REGNIER Yves - CHAMPDEUIL Suppléant M. CHATTE	
LAGÜES-BAGET Yves - CHAMPEAUX	
CASEAUX Hubert - CHATILLON LA BORDE Pour M ^{re} LAROTTE	
VENANZUOLA François - CHAUMES EN BRIE	
DUTRIAUX Nathalie - CHAUMES EN BRIE	
ANTHOINE Emmanuel - CHAUMES EN BRIE Pour M. VENANZUOLA	
ARLANDIS Mathieu - CHAUMES EN BRIE Pour M ^{re} LUCZAK	
SAOUT Louis - COUBERT	

Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 15/04/2019

Affiché le



ID : 077-200070779-20190410-2019_38-BF

Cté Com. BRIE DES RIVIÈRES ET CHATEAUX - 77 - budget annexe eau potable DSP - 24502

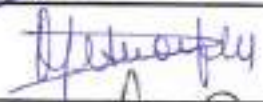
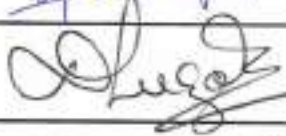
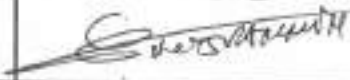
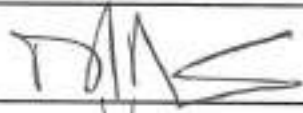
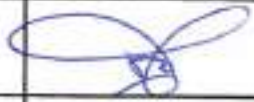
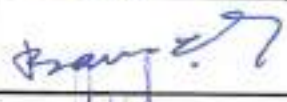
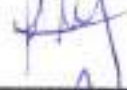
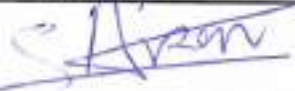
BP 2019

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D

DA COSTA Christophe - COUBERT	
DESNOYERS Monique - COUBERT	
LUCZAK Daisy - COURQUETAINE	
JEANNIN Hervé - CRISENOY	
DUCELIER André - ECHOUBOULAINS Pourvoir H ^{me} MOTHRE	
POIRIER Daniel - EVRY GREGY SUR YERRES	
NINERAILLES Brigitte - EVRY GREGY SUR YERRES Pourvoir D. POIRIER	
PONSARDIN Catherine - EVRY GREGY SUR YERRES	Absente
AIMAR Daniel - FERICY	
MOTHRE Béatrice - FONTAINE LE PORT	
DECRAENE Michel - FOUJU	Absent
CHANUSSOT Jean-Marc - GRISY SUISNES	
GIRAULT Muriel - GRISY SUISNES Pourvoir D. SAOUT	
MOREL René - GRISY SUISNES Pourvoir M. CHANUSSOT	
BARRACHIN Jean - GUIGNES	
GHOUL Semillia - GUIGNES	
AVRON Stéphane - GUIGNES	

Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 15/04/2019

Affiché le



ID : 077-200070779-20190410-2019_38-BF

Cté Com. BRIE DES RIVIERES ET CHATEAUX - 77 - budget annexe eau potable DSP - 24502

BP 2019

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D

PETIT Anne-Claire - GUIGNES	
BESSON Justine - GUIGNES	Absente
MAZARD Alain - LE CHATELET EN BRIE	
BELFIORE Ello - LE CHATELET EN BRIE	
BOISGONTIER Béatrice - LE CHATELET EN BRIE	
VIEIRA Patricia - LE CHATELET EN BRIE	Absente
ARTUS Claude - LE CHATELET EN BRIE	
ANESA Françoise - LE CHATELET EN BRIE	
GEHIN Claude - LES ECRENNES	Absent
POTEAU Christian - MACHAULT	
BADENCO Michèle - MOISENAY	
GUILLEN Nicolas - OZOUER LE VOULGIS	
PHILIPPE Jean-Luc - OZOUER LE VOULGIS <i>Pouvez N. Guillen</i>	
HUCHET Jean-Pierre - PAMFOU	
KUBIAK Françoise - SAINT MERY	
LAPORTE Maryline - SIVRY COUNTRY	
BARBERI Serge - SOIGNOLLES EN BRIE	Absent

Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 15/04/2019

Affiché le



ID : 077-200070779-20190410-2019_38-BF

Clé Com. BRIE DES RIVIERES ET CHATEAUX - 77 - budget annexe eau potable DSP - 24602		BP	2019
IV - ANNEXES		IV	
ARRETE ET SIGNATURES		D	

AERNOUDTS Danièle - SOIGNOLLES EN BRIE	<i>Absente</i>
VERHEYDEN Matthieu - SOIGNOLLES EN BRIE	<i>Absent</i>
GROSLEVIN Gilles - SOLERS	<i>[Signature]</i>
VAUCOULEUR Serge - VALENCE EN BRIE <i>Pouvoir A. POTEAU</i>	<i>[Signature]</i>
TAMATA-VARIN Marième - YEBLES	<i>[Signature]</i>

Certifié exécutoire par la compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le

A Le Châtelet-en-Brie, le

Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 15/04/2019

Affiché le



ID : 077-200070779-20190410-2019_38-BF